

Le 01/07/2018

Communiqué de presse

**Annie Blandin-Obernesser, Professeur à IMT Atlantique est nommée au Conseil national du numérique (CNNum) par arrêté du Premier ministre**

**Titulaire d'une chaire européenne Jean Monnet sur l'Union européenne et la société de l'information et auteur de nombreuses publications, Annie Blandin Obernesser est une spécialiste reconnue du droit européen du numérique. Elle apportera ses compétences et sa vision au sein du Conseil national du numérique en charge d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique.**

Nommée par arrêté du Premier ministre sur proposition de Mounir Mahjoubi, ministre chargé du numérique, Annie Blandin-Obernesser participera aux travaux du Conseil national du numérique, un collège paritaire de trente membres, experts des questions et des enjeux du numérique et représentatifs de l'écosystème numérique. Annie Blandin-Obernesser rejoint le CNNum au titre des personnalités issues du secteur académique et de la recherche.

Diplômée de Sciences Po Paris, docteur en droit, droit public, droit communautaire, Annie Blandin-Obernesser assure la responsabilité de la filière d'enseignement de dernière année *Ingénierie des services et des affaires à IMT Atlantique*. Elle est aussi responsable de l'équipe de recherche *Droit et stratégies du numérique*. Cette spécialiste du droit du numérique est l'auteur de multiples publications portant notamment sur la régulation européenne du marché des communications électroniques et le droit européen de l'Internet et des nouveaux médias. Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse également aux problématiques liées à la protection des données personnelles et de la vie privée, au droit à l'oubli et à l'effacement des données, à la circulation internationale des données à la lumière des enjeux de la souveraineté numérique.

Créé en avril 2011, le Conseil national du numérique est chargé d'étudier les questions relatives au numérique. Il a pour missions d'informer et de conseiller le Gouvernement dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques et de l'action publique. Il contribue par ailleurs à l'élaboration des positions de la France aux niveaux européen et international sur ces questions et publie de manière indépendante des avis et des recommandations après concertation avec les pouvoirs publics, les élus, les secteurs économique, associatif et académique et la société civile. Le Conseil peut être saisi pour avis par le Premier ministre ou le ministre chargé du numérique de toute question entrant dans son champ de compétence, comme ce fut le cas lors de l'élaboration du projet de loi pour une République numérique.

**Contacts Presse :**

**IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire**  
Nathalie Loussot-Le Calvez  
Directrice de la Communication  
Tél. 02 51 85 81 90  
[nathalie.le-calvez@imt-atlantique.fr](mailto:nathalie.le-calvez@imt-atlantique.fr)  
[www.imt-atlantique.fr](http://www.imt-atlantique.fr)

**Green Lemon Communication**  
Laurence Le Masle  
Tél. 06 13 56 23 98  
[llemasle@greenlemoncommunication.com](mailto:llemasle@greenlemoncommunication.com)  
[www.greenlemoncommunication.com](http://www.greenlemoncommunication.com)  
[@greenlemoncom](https://twitter.com/greenlemoncom)

## ***À propos d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire***

IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes (dans le Top 10, groupe A+ du classement de l'Étudiant) et un centre de recherche international dépendant du ministère en charge de l'Industrie et du Numérique.

Issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de l'École des Mines de Nantes et de Télécom Bretagne, c'est une école de l'Institut Mines-Télécom (1er groupe de grandes écoles d'ingénieur et de management de France).

Disposant de 3 campus, à Brest, Nantes et Rennes, d'1 incubateur présent sur les 3 campus, ainsi que d'1 site à Toulouse, IMT Atlantique a pour ambition de conjuguer le numérique, l'énergie et l'environnement pour transformer la société et l'industrie par la formation, la recherche et l'innovation et d'être, à l'international, l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche français de référence dans ce domaine.

A compter de septembre 2018, une nouvelle formation d'ingénieurs généralistes IMT Atlantique sera proposée sur le concours commun Mines-Ponts. L'École délivre par ailleurs deux diplômes d'ingénieur par la voie de l'apprentissage, des diplômes de masters, mastères spécialisés et doctorats.

Les formations d'IMT Atlantique s'appuient sur une recherche de pointe, au sein de 6 unités mixtes de recherche (avec le CNRS, l'INRIA, l'INSERM, des universités ou écoles d'ingénieur), dont elle est tutelle : GEPEA, IRISA, LATIM, LABSTICC, LS2N et SUBATECH. L'école s'appuie sur son excellence en recherche dans ses domaines phares (énergie et numérique, cybersécurité, environnement et numérique, industrie du futur, nucléaire et interactions) et en couplant les domaines scientifiques pour répondre aux défis de demain : Transition numérique, transition environnementale, transition industrielle, transition énergétique, santé du futur et recherche fondamentale.

L'École est membre de l'institut Carnot M.I.N.E.S (Méthodes Innovantes pour l'Entreprise et la Société), de l'institut Carnot Télécom & Société Numérique (TSN) et membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire.

Pour en savoir plus : <http://www.imt-atlantique.fr/>